

Assemblée Générale | Compte rendu

26 septembre 2022 | 13 Heures | Amphi H

Réunion organisée par Eric DEVAUX
Type de réunion Informations générales
Secrétaire Sandrine Vanderdonckt

Participants : l'ensemble du Personnel

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

Rentrée universitaire
Evènements de l'ENSAIT
Procédure Achat

RENTREE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'ENSAIT a intégré l'EPE en tant qu'établissement composante tout en conservant sa personnalité morale et juridique. Le Comité de Pilotage se déroule chaque mardi matin. A terme, il est essentiel que l'école ne cède pas cette identité morale et juridique aux vues des remontées des composantes. Cependant, l'Université travaille sur l'octroi d'autonomies complémentaires à ses composantes en s'inspirant du modèle des établissements-composantes.

Concernant les financements des projets cofinancés par la Région, un travail est en cours avec Dorothee Mercier afin de flécher les financements directement vers l'ENSAIT plutôt que vers l'Université de Lille (ce qui oblige aujourd'hui à des opérations compliquées de reversements).

Dans le cadre de cet EPE, l'établissement est en phase finale d'écriture du contrat d'objectifs et de moyens (un par établissement-composante). Les aspects financiers ne sont pas intégrés mais le cadre de fonctionnement y est défini.

L'ensemble des Universités sur le territoire national se plaint du manque de moyens principalement concernant l'énergie. Le surcout énergétique pour l'Université de Lille se chiffre à 18 millions d'euros. Concernant l'ENSAIT, l'école est moins impactée du fait de son volume moindre avec un surcout de 40 000 euros grâce à la réhabilitation énergétique qui porte ses fruits permettant une baisse de consommation d'énergie de 40%.

Le chauffage sera remis cette semaine mais Eric Devaux demande à ce que chacun soit attentif à consommer modérément.

Concernant les étudiants de 3^{ème} année, la rentrée a eu lieu ce jour. Un message concernant l'absentéisme a été passé pour ne pas reproduire le taux de l'année précédente.

Une cafétéria du CROUS est ouverte à compter de ce jour avec un tarif étudiant et un tarif pour le personnel. La période d'ouverture est de septembre à décembre. Le renouvellement de cette période dépendra des résultats du 1^{er} trimestre.

L'école est en phase de montage d'un BTS en collaboration avec l'ESAAT proposant une compétence numérique et maintenance et répondre à une demande forte des entreprises textile. Ce projet est en phase de test concernant le nombre d'enseignants et la planification des cours.

Evènements de l'ENSAIT

Cette année, l'école aura le plaisir de fêter les 30 ans du GEMTEX les 24 et 25 novembre prochain. Le programme est finalisé.

Le Congrès de l'ACIT se déroulera également dans les locaux de l'école le 6 octobre prochain.

L'ITMA se déroulera à Milan du 8 au 14 juin 2023.

La nouvelle promotion d'étudiants entrants est parrainée par Malika Bendali, ingénieure textile reconvertie dans le consulting et candidate aux sélections des JO handisport. Elle incarne des valeurs de pugnacité et de courage. Des projets SPRINT seront fléchés sur la thématique du handicap.

Des manifestations auront lieu en octobre et novembre dans le cadre du cancer du sein et du cancer masculin. Se dérouleront une course le 27 octobre pour les hommes et le 22 novembre pour les femmes au profit de ces 2 causes.

Procédure achat

Nolan Jehanno, chargé des affaires juridiques et des marchés publics, rappelle les définitions du marché public. C'est un contrat entre un service public et une entreprise privée. La procédure varie en fonction du type de contrat.

Objet du marché public	Montant de la dépense HT	Procédure de passation
Fournitures et Services	- De 40.000€	Pas de publicité ni de mise en concurrence (allégée)
	Entre 40.000€ et 139.999€	Procédure adaptée (Publicité et mise en concurrence)
	+ de 140.000€	Procédure formalisée (Publicité et mise en concurrence)
Travaux	- De 40.000€	Pas de publicité ni de mise en concurrence
	Entre 40.000€ et 5.381.999 €	Procédure adaptée (Publicité et mise en concurrence)
	+ de 5.382.000€	Procédure formalisée (Publicité et mise en concurrence)

Il rappelle les recommandations concernant les achats inférieurs à 40 000 euros :

- Ne pas contracter toujours avec les mêmes fournisseurs
- Comparer les offres
- Solliciter les fournisseurs par mail au même moment et leur laisser le même délai pour répondre
- Joindre les CGA (Conditions Générales d'Achat) et demander un devis signé ainsi que les CGA signées.

Concernant les achats supérieurs à 40 000 euros, les recommandations sont les suivantes :

- Anticiper le plus possible les demandes
- Informer toutes les personnes/services concernés (ne pas oublier la procédure « arrivée d'un nouvel équipement »)
- Définir le plus possible le besoin

Toutes ces informations se trouvent sur l'intranet dans la rubrique « service support », onglet « juridique et marchés publics ».

Fait à Roubaix,
Le 26 septembre 2022

Le Directeur

Eric Devaux